

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le quinze décembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Salle des fêtes - 3 Rue de la Barre - 71160 Digoin, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 9 décembre 2025.

### DÉLIBÉRATION N° DEL2025\_159 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE GRAND CHAROLAIS ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE 2026-2029

L'agriculture est un symbole incontournable du Grand Charolais, elle est considérée comme un marqueur fort de la culture Charolaise et reste prégnante sur le territoire.

Cette agriculture s'appuie sur des productions reconnues et labellisées (viande, fromage).

Le territoire du Grand Charolais reste globalement bien préservé, les espaces agricoles présentent un foncier encore significatif et fonctionnel dans leur globalité.

Néanmoins, depuis une dizaine d'années le territoire enregistre une chute du nombre d'exploitations agricoles et la pyramide des âges des exploitants agricoles est préoccupante. De plus, les perturbations occasionnées par le contexte économique et le dérèglement climatique remettent en cause des modèles de production historiques et incitent la profession agricole à réfléchir à leur nécessaire évolution.

C'est dans ce contexte que la Communauté de Communes Le Grand Charolais (CCLGC) a répondu, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, à l'appel à projet de la région Bourgogne Franche-Comté concernant la réalisation d'Audits Territoriaux Multi-Acteurs (ATMA).

L'ATMA s'est déroulé du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2025 avec 3 phases :

- Diagnostic et état des lieux – analyse de l'existant
- Elaboration d'un plan d'actions territorialisé
- Construction des fiches d'actions et priorisation

Cette démarche de concertation et d'animation innovante a permis une interconnaissance des acteurs du territoire, l'appropriation par la CCLGC des problématiques agricoles et a démontré la volonté des acteurs du territoire de travailler ensemble.

La Chambre d'agriculture s'engage auprès des collectivités territoriales pour le développement de leur territoire et de leur agriculture avec une équipe d'experts et d'animation territoriale.

La CCLGC a fait évoluer ses compétences en matière d'agriculture :

- Promouvoir les productions et les métiers de l'agriculture auprès de la population et des écoles de la Communauté de Communes.
- Favoriser et aider les reprises et l'installation de nouveaux agriculteurs.
- Soutenir la diversification des productions, sensibilisation à la consommation locale et aux circuits de proximité.
- Accompagner l'activité économique agricole génératrice d'emplois non délocalisables.
- Actions en faveur de la préservation et de la valorisation des paysages agricoles.

La CCLGC et la Chambre d'agriculture souhaitent œuvrer ensemble dans l'intérêt commun général pour le développement du territoire et de son agriculture sur les enjeux

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

économiques, environnementaux et sociétaux.

Il vous est donc proposé d'approuver les termes de la convention jointe en annexe à intervenir avec la Chambre d'agriculture.

Vu la compétence de la Communauté de Communes du Grand Charolais en matière d'agriculture,

Vu l'article L.514-2 alinéa 2 du Code rural et de la pêche maritime permettant aux chambres d'agriculture de passer, dans les limites de leurs compétences, des conventions avec les collectivités territoriales pour intervenir dans les domaines agricole, forestier et rural,

Vu le projet de convention joint en annexe,

Considérant que Le Grand Charolais et la Chambre d'Agriculture souhaitent renforcer leur coordination et conclure une convention de partenariat sur la période 2026-2029 pour poursuivre les actions engagées dans le cadre de l'Audit Territorial Multi-Acteurs.

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 20 novembre 2025,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 26 novembre 2025,

### **Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

- D'approuver la convention de partenariat entre le Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire et le Grand Charolais pour la période 2026-2029,**
- D'autoriser le Président, ou son représentant à signer la convention de partenariat ,**
- D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondant,**
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : André COTTIN
Membres présents à la séance : 57	Votants : 62

### **Délégués Communautaires Présents :**

Gérald GORDAT, Magali DUCROISSET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÈME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, ÉRIC NAGRAL, Marie-Agnès FORGEAT, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Hervé BERNIGAUD, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

Catherine CLERGUÉ à André ACCARY, Cédric FRADET à Nicole GEORGES, Pascal RAMEAU à Bérénice PORTIER, Jean-Marc NESME à Gilles PERRETTE, Bernard PLET à Myriam PEJOUX

### **Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Céline BIJON, Guillaume CHAUVEAU, Nathalie COQUELIN, Gérard DUCHET, Fabien GENET, Stéphane JOURNET, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, André RIBOULIN, Patrick PAGÈS

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 15 décembre 2025  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**